



RECU le

16 JAN. 2006

Perpignan, le - 5 JAN. 2006

Affaire suivie par :

Jean-Louis DELMAS

Réf : JLD/2006/019

Tél. : 04 68 68 45 62

E-mail : jlouis.delmas-mp2@wanadoo.fr

Monsieur Philippe MARZOLF  
Président de la Commission Particulière  
Du débat public sur la politique des transports  
Dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien  
26, boulevard Saint-Roch  
84000 AVIGNON

Monsieur le Président,

Monsieur Georges JORDAN, Directeur Général de Saint Charles International, m'a transmis votre correspondance en date du 14 décembre 2005, relative à votre préparation du débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et de l'arc languedocien.

Les membres du Comité Technique MP<sup>2</sup>, composé du Syndicat Mixte Plateforme Pyrénées-Méditerranée (MP<sup>2</sup>), du Conseil Général des Pyrénées-Orientales, de la Communauté d'Agglomération de Perpignan-Méditerranée, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Perpignan et des Pyrénées-Orientales, de la Direction Départementale de l'Équipement des Pyrénées-Orientales et de Saint Charles International, se sont réunis en date du 2 janvier dernier afin d'examiner votre sollicitation et m'ont chargé d'y répondre.

Je vous prie donc de trouver ci-jointes les réponses à votre questionnaire.

Vous en souhaitant une bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

  
**Jean-Louis DELMAS**  
Directeur du Syndicat Mixte MP<sup>2</sup>

Copie aux membres du Comité Technique MP<sup>2</sup>

## **PROPOSITIONS DES ACTEURS POUR LA PRÉPARATION DU DÉBAT PUBLIC SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS DANS LA VALLÉE DU RHÔNE ET L'ARC LANGUEDOCIEN**

Afin de préparer le débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien, en concertation et au plus près des demandes des acteurs concernés, la Commission particulière du débat public (CDPP), en charge de son organisation, **sollicite vos propositions**. Nous nous sommes fixé comme objectifs d'une part de diffuser le plus largement possible une information complète, claire et adaptée à tous les publics, et d'autre part de permettre au plus grand nombre de citoyens de s'exprimer, indépendamment de leur catégorie socioprofessionnelle ou de leur engagement auprès de la collectivité. C'est précisément sur les moyens d'atteindre ces deux objectifs que nous attendons vos suggestions.

- Organisme : Syndicat Mixte Plateforme Pyrénées-Méditerranée (MP<sup>2</sup>)
- Nom et prénom du représentant : Jean-Louis DELMAS
- Fonction : Directeur
- Coordonnées : 04 68 68 45 61

---

- *Vos attentes et objectifs dans ce débat ?*

Le Syndicat Mixte MP<sup>2</sup> (personne publique chargée de favoriser le développement économique sur les plates formes logistiques de sa compétence) attend de ce débat public des prises de position claires sur les enjeux de la politique des transports de marchandises et la multimodalité. Il est impératif de s'interroger sur ce que souhaitent vraiment les acteurs institutionnels ainsi que les aménagements que sont prêtes à faire les entreprises dans le respect des aspirations de la société civile en matière de développement durable.

Il est important de quantifier précisément les flux des différents modes de transport, leur évolution passée et leur tendance à venir. L'étude à une échelle supra régionale de la problématique des transports, telle que présentée ici, sera l'occasion de clarifier le parcours des flux (zones de production/de consommation) et de mesurer l'intérêt des modes de transport alternatifs à la route.

- *Quelles problématiques et thématiques doivent selon vous être abordées au cours de ce débat ?*

Plusieurs points nous semblent importants :

- Les enjeux de l'intermodalité dans les années à venir, à court, moyen et long terme,
- L'impact de chacun des modes de transport sur l'économie et l'environnement, en terme qualitatif mais aussi quantitatif (évaluation),
- La question du basculement d'un mode de transport à un autre,
- Les particularités des flux de transport (nationaux/internationaux) : en effet, sur l'axe étudié, des situations très différenciées existent (position frontalière, grande métropole...) n'impliquant pas les mêmes enjeux ni les mêmes réponses,
- La structure, l'organisation des entreprises en France et dans les pays limitrophes de l'arc languedocien et de la Vallée du Rhône.

- *Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible pour tous ?*

Il semble important de définir ce qu'est une politique transport (objet, objectifs, enjeux, budget...) et préciser la politique de transport de la France aujourd'hui. Ce dossier devrait être assez exhaustif afin de bien cadrer l'objet du débat et expliquer, en guise d'introduction, les principaux points techniques, relatifs aux différents modes de transport, leur trajet, les interactions entre flux et développement économique, impact environnemental...

- *Quels outils d'information du public préconisez-vous ainsi que leurs modes de diffusion ?*

Il semble important de mettre à disposition des outils synthétiques, clairs (peut être intégrant des cartes...), plaçant directement et clairement le débat. Le recours aux modes de diffusion classiquement pratiqués semble : presse, affichage, internet.

- *Comment pouvez-vous nous aider à la diffusion de ces outils ? Notamment, pouvez-vous envisager de nous consacrer un espace d'expression dans le support de votre institution ou de distribuer directement un document de la CPDP ?*

Nous diffusons une plaquette d'information de notre structure présentant les six sites logistiques composant la Plateforme Pyrénées-Méditerranée. Elle contient des informations susceptibles d'être utiles à l'introduction du débat : l'intermodalité, les particularités de la situation frontalière... Le site internet de MP<sup>2</sup> devrait être réalisé courant 2006 ; il pourrait intégrer un espace d'information (explication technique, mise à jour des échanges...) sur les thématiques du débat intéressant notre action.

- *Selon vous, quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ? Où doivent se dérouler les réunions publiques compte tenu de l'étendue géographique du champ du débat ?*

L'utilisation des moyens communément pratiqués lors de débats publics sera bien sûr nécessaire, de type réunions publiques. Peut-être une mise en ligne de l'avancée des débats, sur un forum d'échanges par exemple, permettra de rendre interactif et constructif la réflexion.

Au regard de l'étendue géographique, le déplacement des débats dans différentes villes concernées

par cette politique des transports (en plus des principales villes, les plate formes, les ports, ...) semble indispensable afin de toucher la plus large partie du public, notamment les professionnels, et de mesurer les enjeux à leur véritable échelle.

- *Quels seront a priori vos besoins en information, études, outils de communication de proximité... ?*

Nous avons besoin de connaître précisément les flux nord-sud et sud-nord (les quantifier, d'identifier leur contenu et leur destination...). Ces informations peuvent nous permettre de réfléchir à leur captation, donc de mesurer les besoins logistiques du département des Pyrénées-Orientales. Nous devons quantifier et localiser nos futures demandes d'implantation ou d'extension, en fonction des sites logistiques, pour une meilleure pertinence économique. C'est très important pour appuyer notre travail et diffuser l'action de la Plateforme Pyrénées-Méditerranée.

- Quelles autres suggestions pouvez-vous nous faire pour l'organisation générale de ce débat, afin qu'il suscite le maximum de participation ?